

Protégez votre maison et votre famille.
Les feux de forêt ça n'arrive pas qu'aux autres

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT O.L.D

L'incendie de forêt est un des risques naturels les plus répandus. Notre département sera de moins en moins épargné et nous faisons partie des communes particulièrement exposées. Il nous faut apprendre à vivre avec le feu.

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies et limiter leur propagation. Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le département du Tarn, si vous êtes propriétaires de parcelles ou de constructions situées dans et aux abords d'espaces boisés, de landes ou de garrigues à risque, vous pouvez y être soumis.

? Suis-je concerné ?

L'obligation légale de débroussaillage (OLD) s'applique dans les massifs forestiers et à moins de 200 mètres de ces derniers, dans les communes très exposées au risque incendie (tel qu'établi dans le Plan départemental de protection de la forêt contre l'incendie). Elle incombe aux propriétaires.

Consultez la cartographie interactive ou l'atlas départemental disponible sur le site de la Préfecture du Tarn : <http://www.tarn.gouv.fr/le-debroussaillage-une-obligation-legale-a7477.html>

Renseignez-vous sur les OLD applicables à votre commune auprès de votre mairie.

Ma maison est-elle vulnérable en cas de feu de forêt ?

Faites le test en ligne !

<http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/quiz/questionnaire-tarn-ma-maison-est-elle-vulnérable-en-cas-de-feu-de-forêt/>

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Les feux de forêts, ça n'arrive pas qu'aux autres !



Comment faire ?

Respecter les zones de débroussaillage prescrites : les règles de débroussaillage diffèrent si vous êtes propriétaire d'une parcelle, d'une construction ou d'un chantier, selon si elle/il est situé en zone urbaine ou non urbaine.
Réaliser un bon débroussaillage : débroussailler, ce n'est pas tout raser ! L'arrêté préfectoral édicte des modalités techniques précises quant au débroussaillage du couvert végétal de votre propriété.

Consultez l'arrêté préfectoral 81-2018-07-12-005 relatif au débroussaillage réglementaire pour connaître toutes les modalités et procédures à suivre : <http://www.tarn.gouv.fr/le-debroussaillage-une-obligation-legale-a7477.html>

80 à 90% des maisons débroussaillées correctement sont épargnées en cas d'incendie. Sans cette action, près de la moitié risquent d'être endommagées.



Quand débroussailler ?

D'octobre à février : Couper les arbres pour les mettre à distance et débroussailler le sol pour éviter que le feu s'étende. Évacuer les résidants de coupe en déchetterie.
De mars à mai : Effectuer les travaux de finition ou d'entretien annuel, tels que le fauchage et le broyage, après les pluies qui augmentent la pousse de la végétation.

C'est la 1ère année que les plus gros travaux sont nécessaires. Ensuite, il ne s'agit que d'entretien.



Quelles sanctions ?

Le débroussaillage (et le maintien en état débroussaillé) est une obligation du Code Forestier (art. L-131-10 à 131-16).

Le non-respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour mise en danger de la vie d'autrui. **Tout contrevenant encoure entre 135 et 750 euros d'amende en cas d'infraction à la loi.** Des poursuites pénales et une mise en demeure de travaux peuvent être engagées (amende pouvant aller jusqu'à 30 €/m² non débroussaillé).

Renseignez-vous auprès de votre Mairie

ou en Préfecture : www.tarn.gouv.fr

>> Rubrique « Le débroussaillage, une obligation légale »

Réalisation : Association des Collectivités forestières du Tarn - 2022



Bonjour à toutes et tous,

Cette année encore beaucoup d'entre vous ont vu leur consommation annuelle exploser en raison de fuites sur leur installation.

Pour rappel, tout ce qui se trouve entre le compteur et votre domicile, y compris le joint, est à votre charge et est sous votre responsabilité. Je vous invite une fois encore à vérifier régulièrement au cours de l'année votre installation et votre consommation. Pensez à isoler votre coffret compteur avec des matériaux non absorbants.

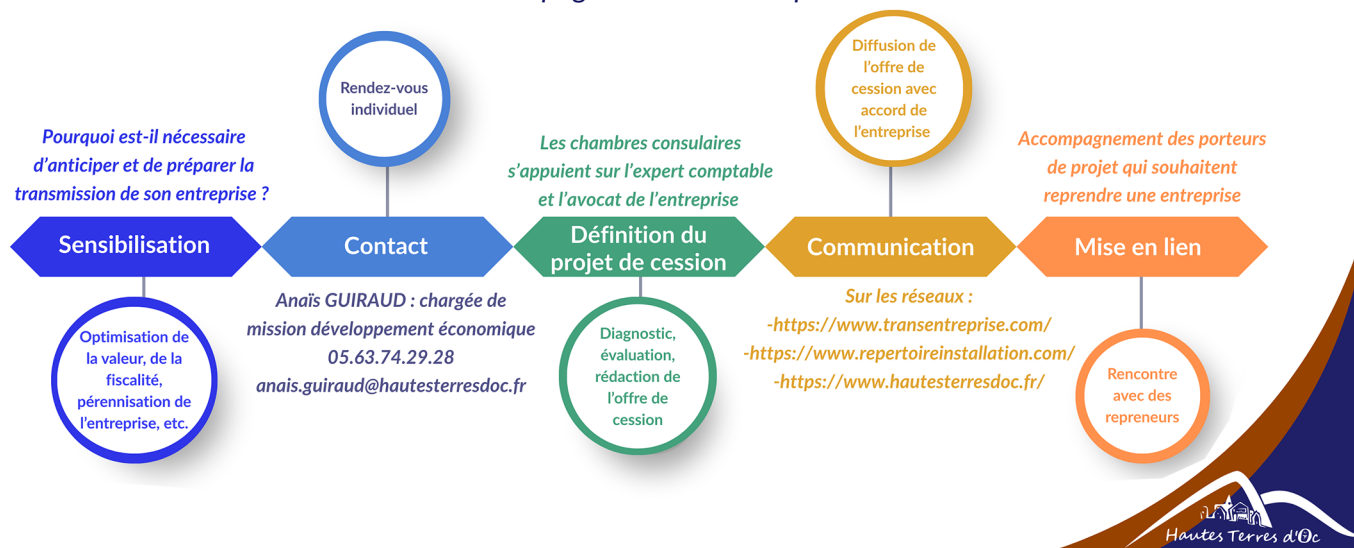
Au nom du Syndicat et de ses membres, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

sivom.plo-du-lac81@wanadoo.fr

Laurent

Le Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc accompagne les chefs d'entreprise dans la transmission de leur activité, aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture

Un accompagnement en 5 étapes



La Cazettoise

PICHON JORNAL DE LA CASA



EDITO

SOMMAIRE

Edito	P. 1
Conseil Municipal	P. 2 & 3
Infos communales	P. 4 à 6
Les associations	P. 7 & 10 à 12
Culture & patrimoine	P. 8 & 9
Infos diverses	P. 13 à 16

Ce traditionnel éditorial qui vient introduire un nouveau numéro de La Cazettoise clôture presque, parallèlement, un mandat électoral et ses six années durant lesquelles l'équipe municipale a fait de son mieux pour que notre commune soit toujours plus attractive et vivante.

Ce parcours de vie collective n'aura pas été des plus tranquilles avec son démarrage en pleine période de pandémie et son aboutissement dans une ambiance internationale particulièrement tendue, tant du point de vue économique qu'écologique ou sécuritaire.

Néanmoins, LACAZE aura, somme toute, traversé cette période chaotique avec moins de mal que bon nombre d'autres collectivités.

Notre population s'est très fortement renouvelée (+ de 50 % en 6 ans) et rajeunie. Nos associations, mises à mal par la période Covid ont redressé la tête et sont plus actives que jamais. La communication entre les générations et entre « anciens » et « nouveaux arrivants » s'est également renforcée. J'en remercie toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à ce résultat.

Certains chantiers engagés ont été terminés dans les délais souhaités alors que d'autres ne le seront que durant la prochaine mandature. Quels que soient nos prochains élus, ils et elles auront le devoir de les mener à leurs termes. Il faudra également en engager d'autres, de grande importance, durant ces prochaines années, comme, par exemple, l'assainissement collectif du village.

Comme de coutume, vous retrouverez dans cette nouvelle livraison de La Cazettoise, un large éventail de ce qui a fait l'actualité de LACAZE ce dernier semestre et un aperçu de ce qui se prépare pour le prochain. Plus d'informations sont bien entendu disponibles sur nos différents réseaux sociaux et ceux de nos associations.

Les vœux du Maire et de la Municipalité auront lieu au château **vendredi 9 janvier à 19h** mais, dès maintenant, l'ensemble des élus et des agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2026 !

Le Maire
Alain RICARD

MAIRIE



Secrétariat

Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi
de 9h à 12h

Permanences des élus

Lundi matin : Michel Viala
Vendredi matin : Maire & Adjointes
Tous les jours sur RdV : Alain Ricard

Tél : 05 63 37 55 98

Mèl : mairie.lacaze@orange.fr



@lacaze.tarn



Photo de 1^{ère} page : La Bessède hiver 2025/2026
(Photo Margaux Ricard)

Directeur de publication : Alain Ricard
Imprimé par nos soins / Tirage : 300 exemplaires

Dépôt légal : Janvier 2026

Les textes sont publiés sous la seule et entière responsabilité de leurs auteurs.



Conseil Municipal

CM du 12 septembre (10 membres présents)

* Achat d'une parcelle de 2 m² à Roquecave suite à bornage

Suite à la demande d'achat du domaine public à Roquecave par M. Jacques CASTRES, un plan de division a été effectué par un géomètre. À l'issue de ce bornage, M. CASTRES cède à l'€uro symbolique à la commune de Lacaze 2 m² à intégrer dans le domaine public.

* Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Economie d'Energie du SDET / Territoire d'Energie du Tarn

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de signer cette convention d'habilitation, afin de promouvoir les actions de maîtrise de la demande d'énergies réalisées par la Commune et de les valoriser par le biais de l'obtention de certificats d'économies d'énergie, le CM, à l'unanimité, approuve la convention proposée entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

* Proposition achat du camping municipal Le Jardin / Vente à terme libre

Par un courrier en date du 5 septembre 2025, M. Théo MAILLARD souhaite réviser sa proposition d'acquisition. Celui-ci va créer une nouvelle SCI pour réaliser l'achat du camping Le Jardin et tous les équipements avec un acte de vente à terme libre :

- Le camping avec terrain, local restauration et cuisine, hébergements touristiques, piscine, jeux d'enfants, station d'épuration (AB n° 349 : 7 460 m²),
- la maison du gérant avec terrasse (AB n° 258 : 72 m²),
- la terrasse et le petit local d'accueil (AB n° 348 : 293 m²),
- deux parcelles communales à proximité du camping (AB n° 255 : 292 m² et AB n° 256 : 45 m²),
- deux parcelles attenantes au camping (AB n° 346 : 409 m² et 347 : 410 m²).

Les nouvelles conditions proposées sont les suivantes :

- prix d'achat : 120 000,00 € pour l'ensemble,
- échéancier de la vente à terme : 10 ans, soit 1 000,00 € par mois.

La licence IV restera propriété de la commune et pourra être louée à la SCI.

Le CM, à 7 voix Pour et 3 Abstentions, approuve cette vente et, dans l'attente de tous les documents administratifs pour la réalisation de cette vente à terme, que le loyer mensuel actuel pour l'hébergement ne change pas, soit 700,00 € (logement, camping et licence IV) jusqu'à l'établissement du contrat de vente à terme.

* Approbation du projet et du financement du projet muséographique «Lo Castèl Encantaire»

La CCSVP, la commune de Lacaze, l'association CORDAE La Talvera et le Département du Tarn ont participé à l'étude de faisabilité du projet muséographique « Lo Castèl Encantaire ».

Le CM, à 9 voix Pour et 1 Abstention, approuve ce projet muséographique, sa mise en œuvre dans les espaces

dédiés du Château de Lacaze appartenant à la commune et que cette dernière soit maître d'ouvrage des travaux. Le CM approuve également le plan de financement suivant :

- Etat / DETR (20 %)51 311,60 €
- Département du Tarn (14,5 %)38 483,70 €
- Région Occitanie (11 %)30 000,00 €
- Europe / Leader (30 %)80 000,00 €
- Autofinancement (24,5 %)65 394,70 €

et rappelle que le coût total du projet s'élève à 265 190,00 € H.T.

Depuis cette délibération, la part « Leader » demandée est passée à 90 000 € faisant baisser de 10 000 € la part d'autofinancement.

* Lancement de la procédure « Biens vacants sans maître » à Camalières

À l'unanimité, le CM accepte le lancement d'une procédure de biens vacants présumés sans maître pour Mme Odette CALVET, veuve BARDY, décédée depuis le 1^{er} juillet 2013, sans héritier connu ni retrouvé à ce jour. Six parcelles sont concernées (BI n° 111, BK n° 55, 56, 57, 59 et 87 pour une surface totale de 5 050 m²).

* Demande de location du local dans l'ancien temple, 18 rue du Pont Neuf / Activité coiffure

Suite à l'arrêt de l'activité de Mme Julie DEBIAIS, Nomade Coiffure, représenté par Mme Marina DI CARLO, souhaite louer cette salle un jour par semaine pour effectuer des activités de coiffure à compter du 1^{er} novembre 2025. À l'unanimité, le CM accepte la location de cette salle au même tarif de 50,00 € par mois, charges comprises, pour un jour d'utilisation par semaine. Le loyer sera révisé annuellement à l'Indice de Révision des Loyers.

* Demande de location appartement 3 rue du Pradel

Suite à la demande de Mme Anaëlle ROBERGE de mettre fin au bail à compter du 31 octobre 2025, une nouvelle demande de location de cet appartement a été reçue le de la part de M. Rémi LORENTE à compter du 1^{er} novembre 2025.

Le CM, à l'unanimité, accepte la location de cet appartement au même tarif, à savoir 302,83 € mensuels. Ce loyer sera révisé annuellement à l'Indice de Révision des Loyers. Les charges de gaz seront facturées mensuellement et les ordures ménagères annuellement.

* Renouvellement du contrat CDD pour l'Agence Postale

Le CM, à l'unanimité, accepte le renouvellement pour 6 mois (souhait de Mme Élise PONTHOT) du contrat de l'Agence Postale Communale dans les conditions habituelles.

* Prolongation d'un contrat de travail

Au vu du travail qu'il reste à réaliser, surtout dans l'entretien des six cimetières communaux, le CM, à l'unanimité, accepte de prolonger le contrat de

Informations diverses

Communiqué des services de Gendarmerie

Vous avez été, sans nul doute informés d'une recrudescence des cambriolages et de ce que l'on appelle communément dans notre jargon des atteintes aux biens.

Face à ce phénomène, la gendarmerie a réorganisé une partie de son service en restaurant des missions dans des horaires atypiques et accru sa présence sur le terrain. Rapidement, des patrouilles banalisées devraient circuler dans vos communes.

La sécurité est certes notre prérogative première, mais pour la mener à bien, elle est l'œuvre de tous. Dans les pays anglo-saxons, il existe une infraction appelée incitation au vol quand les mesures nécessaires pour empêcher un vol ne sont pas mises en œuvre. Nous n'en sommes pas à ce point, fort heureusement. Cette parenthèse sert seulement à illustrer le fait que pour dissuader les voleurs, il ne faut pas les tenter ou leur faciliter la tâche.

Il convient cependant d'observer des règles de prudence particulières, qui peuvent paraître contraignantes de prime abord, mais qui deviennent nécessaires au regard de l'évolution de la délinquance. Ce qui faisait le charme de nos communes, en retrait de la délinquance générale, à tendance à se perdre et les nuisances des plus grosses agglomérations ne nous sont plus épargnées.

Il faut donc veiller à verrouiller vos habitations lorsque vous vous absentez, ne ce fut-ce que pour quelques minutes. Il faut également éviter de laisser son portail ouvert inutilement lorsque l'on effectue des travaux de jardinage ou de bricolage sur une autre partie de son habitation. En résumé, les accès doivent être verrouillés, à l'exception du côté de votre maison où vous vous trouvez à un instant donné. Il faut faire de même lorsque vous descendez à la cave, montez au grenier ou bien si vous vous trouvez dans une partie de la maison éloignée de la porte d'entrée. Tout ce qui peut ralentir ou dissuader les voleurs est utile.

Nous n'avons pas été touchés par le phénomène des faux policiers ou des faux agents des services publics. Si vous deviez y être confrontés, n'hésitez pas à contacter vos brigades locales pour vérifier la régularité de ce qui vous est dit par les personnes qui se présentent à vous comme tels. Nos militaires disposent tous d'une carte professionnelle format carte de crédit avec leur photo et les informations relatives à leur identité. Il vaut mieux pêcher par excès que par défaut.

Il devient nécessaire de veiller également sur les habitations de ses voisins, en particulier quand ceux-ci sont absents pour leur travail, vont faire des courses ou sont partis en vacances. La cohésion et la coopération doivent plus que jamais être le maître mot.

Enfin, il convient de signaler au plus proche du temps réel les faits dont vous êtes témoins ou victimes. Pour la plupart des communes de notre circonscription, un appel au 17 suffit, mais parfois, en raison de la proximité avec une agglomération importante, le 17 bascule en zone police et vous risquez d'obtenir une réponse inadaptée. Prenez en compte le numéro direct de Roquecourbe, siège de la communauté de brigades : 05 63 70 83 17 qui, dans le pire des cas, sera dévié sur Albi en dehors des horaires d'ouverture au public mais devrait garantir une intervention appropriée.



Le Relais Petite Enfance des Hautes Terres d'Oc

A la recherche d'une solution d'accueil pour votre enfant? (0-4 ans)

Contactez le Relais Petite Enfance 06 18 59 62 33

27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC

05 67 27 93 15

rpe@hautesterresdoc.fr

https://www.hautesterresdoc.fr

Le C.A.U.E du Tarn

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

vous apporte des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation, extension ou aménagement.

Un regard en amont du projet

Vous avez un projet et souhaitez avoir un regard extérieur, professionnel, gratuit et indépendant. Contactez les architectes conseillers et paysagistes du CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, organisme investi d'une mission d'intérêt public.

Un échange d'une heure, à proximité de chez vous

Pour vous aider à vous projeter, à réfléchir à votre projet avant de prendre une décision, à confronter vos idées avec notre approche, prenez rendez-vous pour une heure d'échange avec un conseiller. Exemples de thèmes abordés : implantation, orientation, adaptation au terrain, volumes, couleurs, harmonisation des façades, aménagement intérieur, aménagement du jardin, ...

Préparez votre rendez-vous en apportant des plans, des photos, des croquis ... et tout autre élément nécessaire à la compréhension du projet (cadastre, règlement du PLU...). Profitez aussi de notre site Internet, riche en fiches-pratiques et exemples de réalisations : www.caue81.fr Suivez-nous sur les réseaux sociaux [Facebook](https://www.facebook.com/caue81) et [Instagram](https://www.instagram.com/caue81)

Permanences sur RDV

Prendre rendez-vous avec un conseiller en architecture ou en paysage : **05 63 60 16 70**



05 63 60 16 70
caue@caue81.fr
www.caue81.fr



L'intervention de nos conseillers exclut toute mission de maîtrise d'œuvre, ils ne peuvent à ce titre réaliser vos plans ou effectuer une expertise technique.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune



Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales à LACAZE. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé, durant 6 ans, de régler « par ses délibérations, les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants comme LACAZE, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (déjà applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, que cela change-t-il pour vous lors du vote ?

• Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

• Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas si ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges). Ce qui, dans le cas de LACAZE, se traduira par la présentation de liste(s) de 9 à 13 candidats pour 11 postes à pourvoir.



LACAZE au
Congrès des Maires 2025
à Paris



Dans le cadre de ce congrès et au titre de membre de la commission culture nationale de l'Association des Maires Ruraux de France, j'ai répondu à l'invitation de Madame la ministre, pour participer à une réunion au Ministère de la Culture dans le cadre de la diffusion de la culture en milieu rural. Les échanges avec la ministre et l'ancien président de l'AMRF, nouveau ministre délégué à la Ruralité ont été particulièrement intéressants mais il reste à mesurer comment ils se traduiront sur le terrain de nos communes rurales.

Le lendemain, c'est au titre de maire d'une Petite Cité de Caractère que j'étais invité, par madame la ministre Françoise Gatel, pour participer à une autre réunion, au ministère de l'Aménagement du Territoire sur le thème de la préservation et de la sauvegarde du patrimoine en milieu rural. Les échanges avec la ministre et ses deux collègues déjà rencontrés la veille furent également riches et constructifs. Il ne nous reste qu'à espérer que les crédits suivront pour aider les communes rurales dans cette démarche.



CM du 12 septembre (suite)

M. MOLINIÉ Jean-Christophe pour un mois supplémentaire.

* Questions et informations diverses

1. Approbation, à l'unanimité, des rapports annuels sur le prix et la qualité des services Eau Potable et Assainissement collectif 2024.

2. Information de l'ARS indiquant la présence du moustique tigre sur la commune.

3. Confirmation de la visite de contrôle des Petites Cités de Caractère le 11/09/2025 pour le renouvellement du label pour la commune de Lacaze.

4. Compte rendu par M. le maire du diagnostic effectué le 05/09/2025 à la demande de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie concernant la maison de Mme Andrée BERTRAND, 3 place du Château.

CM du 24 novembre (8 membres présents, 2 excusés)

* Cession de biens de sections à Lavergne

M. Jérémie MIALHE, domicilié à Lavergne (Lacaze), sollicite la possibilité d'acquérir une partie de la parcelle BS 136, sise à Lavergne et appartenant à la section de Lavergne (Lacaze). Le CM, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de cession suivant le plan du géomètre à M. Jérémie MIALHE ; autorise M. le Maire à lancer une consultation auprès des membres de la section pour le mardi 09/12/2025 et décide de fixer le prix de vente à 1,50 € le m². Le CM rappelle par ailleurs que l'ensemble des frais et de rédaction de l'acte demeurent à la charge de M. Jérémie MIALHE.

* Demande d'aide au département du Tarn / Fond de Développement Territorial (FDT)

Le CM décide de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention pour la réalisation des travaux suivants :

FDT Axe 1 / Mesure 1 - Projet de Développement Touristique

- Nature des travaux : Parcours d'interprétation du patrimoine de Lacaze
- Coût prévisionnel : 23 490,00 € H.T.
- Plan de financement prévisionnel :
 - Subvention du Département : 7 047,00 €

Lacaze village

Marina Di Carlo
Coiffure
07 82 41 67 97

nomadecoiffure81@gmail.com

Nouveaux services sur la commune



- Autre subvention ou participation : 11 745,00 € (État, Région, Europe, Fonds de concours...)
- Autofinancement : 4 698,00 €

* Demande d'achat chemin communal à la Janié

Mme Mireille TARRAGO, qui vient d'acquérir la propriété de Mme LOUBRADOU à La Janié, souhaite acquérir le chemin qui traverse la propriété et régulariser une construction qui empiète sur ledit chemin. Ce chemin n'est plus affecté à l'usage du public qui n'a donc pas lieu de l'utiliser. Le CM décide que son aliénation prioritairement aux riverains apparaît bien comme la meilleure solution et qu'il convient donc de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce bien du domaine privé de la commune. Un bornage et une enquête publique préalable seront lancés aux frais du demandeur à fin de vente.

* Échange de chemins et terrains avec un particulier

Une proposition de M. Pierre-Luc RIVIÈRE concernant un échange de chemins contre des parcelles boisées avait été faite à la précédente équipe municipale et son principe en avait été discuté mais était resté sans suite. L'échange porte sur 14 084 m² de chemins, tracés sur sa propriété, desservant plusieurs hameaux de la commune, contre 100 825 m² de parcelles de bois en quasi totalité déjà exploitées. Les frais de géomètre ont été partagés à raison de 60 % à la charge de M. Pierre-Luc RIVIÈRE et 40 % à la charge de la commune. Cet échange sera régularisé par la rédaction d'un acte notarié dont le coût sera partagé à raison de 50 % à la charge de M. Pierre-Luc RIVIÈRE et 50 % à la charge de la commune. Ces deux conditions étant maintenant réunies, le CM accepte cet échange.

* Révision du régime indemnitaire RIFSEEP

Il y a lieu de réviser le régime indemnitaire des agents municipaux, tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Il se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
 - d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) basé sur l'entretien professionnel.
- Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles exclues du dispositif RIFSEEP.

Le Mas

Clock'nroll (Nolwenn)
Bijoux en engrenage
07 68 28 18 36

clocknroll.bijoux@gmail.com





Informations communales

Personnel communal

Suite à l'appel à candidature pour le recrutement d'un agent technique municipal en remplacement de Jacky CULIÉ, c'est Jean-Christophe MOLINIÉ, dont nous connaissons les qualités du fait de ses prestations de saisonnier ces dernières années, qui a été retenu.



Concours départemental des Villes et Villages Fleuris

La remise des prix du Concours départemental des Villes et Villages Fleuris s'est déroulée le 11 décembre. Pour la 4^{ème} fois en 5 participations, Lacaze est monté sur la plus haute marche du podium.



En 2026, avec l'accompagnement du CAUE, Lacaze participera au Concours régional avec l'espoir d'obtenir la 1^{ère} fleur.

Pour ce niveau supérieur du concours, la population est invitée à participer plus amplement à l'effort de fleurissement et d'embellissement du village. Les habitants intéressés peuvent rejoindre la commission fleurissement qui sera en charge de ce programme.



Travaux sur voies et bâtiments communaux

En 2025, des travaux d'entretien ou de réfection ont été entrepris sur les voies communales de Roussac, Le Vert Haut, Las Communes, Ladières, La Foulié, Montazel, Garigaute, Malveillès et Roquecave.

Suite à divers échanges avec les services routiers du Département, et comme vous l'avez sans doute remarqué, des dispositifs de comptage et d'évaluation de la vitesse sont en cours pour les véhicules traversant le village par la D 81.

En effet, compte tenu de la très grande longueur de la traversée du bourg, la limitation de vitesse à 30 km/h n'aurait aucune efficacité si elle était mise en place sur la totalité de l'itinéraire.



Ces études de fréquentation et d'usage (vitesse, tonnage, etc) nous permettront donc, en concertation avec les services départementaux, d'adapter notre équipement en fonction des réalités constatées.

Courses en tous genres

Puisque l'on parle de routes et de vitesse, comment ne pas aborder le thème des différentes courses qui sillonnent régulièrement notre commune.

Le 19 octobre dernier, La Castraise lançait ses coureurs cyclistes sur les routes de Lacaze avec, de manière tout à fait imprévue, la traversée de Camalières par la route du Carbouys et la rue du Cyprès ; une rude grimpette dont se souviendront les participants.



En 2026, se sera au tour de la Murataise d'emprunter des voies lacazoises avec une première, la traversée du cœur du village par le pont Vieux, puis le pont

Neuf, pour se diriger vers Viane.

J'espère que nous serons nombreux à encourager ces adeptes de la petite reine sur leur parcours communal. Quelques bénévoles sont souhaités pour la sécurisation des carrefours ; merci de vous faire connaître en Mairie.



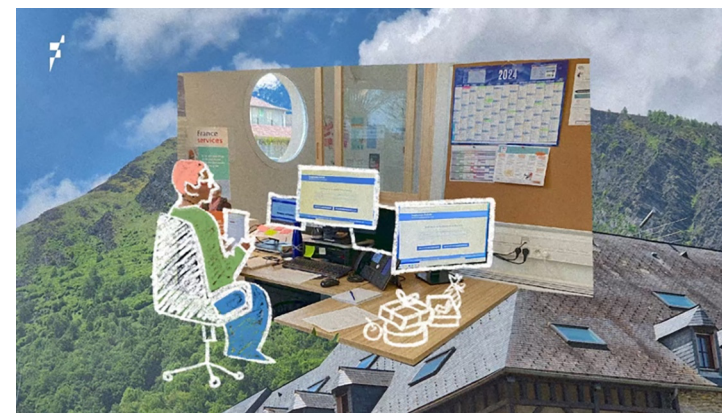
Dans un tout autre genre, nous accueillerons également, le 3 mai 2026, la 44^{ème} édition du Rallye Val d'Agout qui traversera Cruzis par la D155, puis Camalières par la D55.

Plus d'informations sur ces courses à leur approche.



Informations pratiques

Le service public de demain : priorité à l'humain



La dématérialisation des démarches administratives a profondément transformé le paysage des services publics. Si, en 2021, 67 % des adultes ont réalisé au moins une démarche en ligne, un tiers de la population reste en difficulté face au numérique, renonçant parfois à ses droits. C'est dans cet écart grandissant entre usagers et administrations que les France services — dont celles de Vabre, Brassac et Saint-Pierre-de-Trivisy — jouent un rôle essentiel et pourtant souvent méconnu.

Des démarches simplifiées... mais pas pour tous

La numérisation promettait simplicité et rapidité. Elle a surtout créé une nouvelle contrainte technologique pour les personnes peu familiarisées avec l'informatique ou confrontées à des situations administratives atypiques qui ne « rentrent pas dans les cases ». Chatbots, formulaires standardisés et parcours uniformisés ne peuvent répondre à tous les cas de figure. Les situations de vie réelles nécessitent un interlocuteur humain, capable d'écoute, d'adaptation et d'explications.

France services : un lien humain redevenu indispensable

Le numérique automatise, mais les conseillers humanisent. Ils rétablissent la confiance avec les services publics et garantissent l'accès aux droits, notamment pour les publics fragiles : retraités isolés, familles précaires, jeunes peu familiers des démarches en ligne, nouveaux arrivants, etc.

Le réseau France services a été conçu pour offrir un guichet unique à moins de 20 minutes de chaque citoyen, regroupant les démarches de la DGFIP, France Travail, la CAF, la CPAM, l'Assurance retraite, la MSA, France Titres, Point-Justice, La Poste, France Rénov' et Chèque énergie, complété localement par des partenariats territoriaux. Le succès est réel : près de 9 millions de démarches traitées en 2023 et plus de 90 % de taux de satisfaction.

Un dispositif encore trop méconnu

Malgré leur utilité, les France services restent insuffisamment connues du grand public. Beaucoup ignorent leur existence ou pensent à tort que ces lieux ne concernent que les personnes âgées ou totalement éloignées du numérique.

Pour répondre à ces enjeux, le programme national LILA (Lieux Innovants, Lieux Accueillants) porté par la Banque des Territoires, accompagne depuis 2024 la transformation des France services : pour créer des espaces plus chaleureux et plus accueillants, mais aussi pour aider à mieux communiquer, toucher tous les publics, valoriser le rôle des conseillers et normaliser le recours à ces services. C'est dans cette dynamique d'amélioration continue que s'inscrit la France services de Vabre, en participant à l'Appel à Manifestation d'Intérêt LILA.

Redonner toute sa place à l'humain

L'avenir du service public repose sur un équilibre : laisser au numérique les tâches simples et répétitives, et réserver aux conseillers l'accompagnement humain, personnalisé et bienveillant. Les France services, notamment celle de Vabre, incarnent cette vision : un service public accessible, humain, proche et reconnu. Continuer à les faire évoluer — en améliorant les espaces, en renforçant leur visibilité et en développant des solutions adaptées à chaque public — est indispensable pour construire un service public réellement inclusif, au service de tous et de chacun.

Venez nous rencontrer !

France services de Vabre : 3 place de la Mairie, 81330 Vabre

Sources Le service public de demain : priorité à l'humain – EY Fabernovel



Associations lacazoises



Le Championnat de France de Pêche à la Mouche 3^{ème} division, initialement prévu les 10 et 11 mai 2025, a dû être reporté aux 6 et 7 septembre 2025. La raison : un débit trop élevé, une turbidité importante de l'eau et des conditions inégales sur les parcours ne permettant pas d'assurer une compétition équitable et sécurisée pour les compétiteurs.

Ce championnat s'est finalement déroulé sous le soleil, mais avec un niveau d'eau assez bas. Sur les 3 manches de 4 heures réparties sur les deux jours, les compétiteurs se sont déclarés satisfaits, avec au total plus de 400 truites comptabilisées. Bien entendu, chaque prise est mesurée et immédiatement remise à l'eau (No-Kill). Les résultats finaux du Championnat de France de pêche à la mouche 3^{ème} division prennent en compte l'ensemble des manches disputées, à savoir celle organisée à Vabre et Lacaze, ainsi que celle qui s'est déroulée dans les Vosges sur la Vologne et la Meurthe. Le classement national a donc été établi sur la base des performances cumulées des compétiteurs sur ces deux étapes.

L'Atelier Pêche Nature (APN) a repris son activité depuis septembre, un mardi par mois, à la salle polyvalente de Vabre à partir de 20h30. Animé régulièrement par Pascal MARTIN (guide de pêche et pêcheur en 1^{ère} division française de pêche à la mouche), son expérience et son vécu permettent aux pêcheurs présents d'améliorer leurs lancers ainsi que leurs techniques de fabrication de mouches. Débutants ou expérimentés, l'AAPPMA vous attend aux prochaines séances du mardi.

La traditionnelle journée « Lou Pescaïre » de septembre n'a pas pu être reconduite, car le lac de La Broussonnié, à Saint-Pierre-de-Trivisy, est en train d'être vidangé afin de retirer la vase accumulée depuis des années, pour être rempli de nouveau grâce à la source naturelle qui l'alimente. Cette démarche a été menée par François-Xavier de RESSÉGUIER (membre de l'OFB), Emmanuel GAYET (président de l'Association du Lac) et la Mairie de Saint-Pierre-de-Trivisy. Nous pouvons les remercier pour cette initiative qui nous permettra de continuer à profiter d'un lac agréable près de chez nous.

L'assemblée générale de l'association se déroulera le 9 janvier 2026 à 18h, salle polyvalente de Vabre.



Pour d'éventuelles questions ou renseignements, vous pouvez contacter le président, Matéo VIALA, demeurant à Vabre, au 06 71 48 71 86 ou par mail mateoviala@hotmail.com.

À très vite, en espérant vous rencontrer près de nos rivières !

Les organisateurs et les gagnants du championnat de France
En haut (de gauche à droite) : Michel PERALES (Secrétaire AAPPMA) - Christian ALCIBIADE (Membre AAPPMA) - Matéo VIALA (Président AAPPMA) - Frédéric GUY (Trésorier AAPPMA) - Pascal MARTIN (Président Club Mouche Tarn)
En bas (de gauche à droite) : Corentin FUMAS (2^{ème}) - Laurent BUSSEY (1^{er}) - Stéphane DUMETREE (3^{ème}) - Melvin MARTINET (Plus grosse truite prise)



Concernant le bilan du second semestre, nous avons proposé 3 concours de belote dans l'ancien temple de Lacaze, en octobre, novembre et enfin décembre. Ceux-ci ont ramené jusqu'à presque 60 participants et sont les premiers événements que nous avons organisé avec l'association.

Enfin, pour le premier semestre 2026, nous allons continuer ces concours de belote au nombre de 1 par mois, les dates sont les suivantes :

- Vendredi 6 février 2026
- Vendredi 6 mars 2026
- Vendredi 3 avril 2026
- Vendredi 1 mai 2026
- Vendredi 5 juin 2026
- Vendredi 3 juillet 2026

Présidente : Sandrine Salvetat
Tél. 06 59 52 70 53 - sandrine5781@hotmail.fr
Facebook : [Un Ange pour Juliano](#) - Instagram : [unangepourjuliano](#)



Informations communales



Goûter des aînés, Noël des enfants et accueil des nouveaux habitants



C'est un peu plus tôt qu'à l'accoutumée que s'est déroulé, dans une belle convivialité, notre habituel après-midi de rencontre entre les jeunes et les moins jeunes et entre les anciens et les nouveaux habitants de la commune.

C'est la compagnie Récré-Magic qui a présenté un spectacle de magie et de clown qui a fait rire et sourire tous les présents, Il a fait participer des enfants et a également réussi à embaucher des habitantes et habitants, Martine, une de nos élues, et même Sabine, notre secrétaire de mairie.



Après ce spectacle, le Père Noël a accepté de venir à Lacaze avec quelques jours d'avance pour remettre des cadeaux aux enfants de 0 à 10 ans.

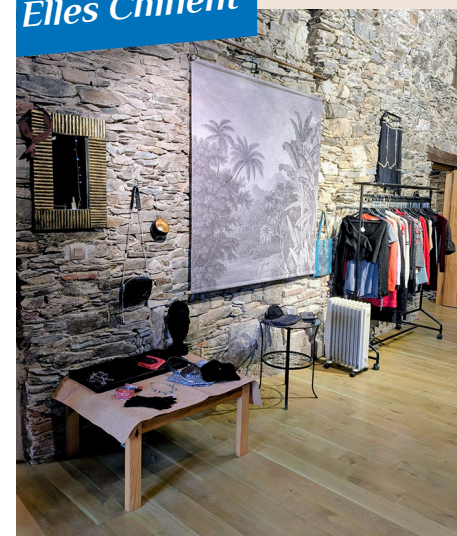
L'après-midi s'est prolongé avec un goûter qui a donné l'occasion à toutes celles et tous ceux qui s'étaient déplacés d'échanger entre eux et avec une partie des élus de la commune sur de nombreux sujets.



Cette année, le traditionnel cadeau des aînés étant principalement composé de produits locaux frais, sa distribution a été faite directement à domicile par les élus la semaine précédant Noël.



Elles Chinent



L'association « Elles chinent » propose, à petits prix, des vêtements et accessoires d'occasion en mettant en place une boutique temporaire dans les magnifiques édifices historiques prêtés par la mairie, permettant ainsi d'accueillir le public dans un joli décor et de créer de bons moments de convivialité. Ce sont ces particularités qui font le succès de ces événements : un accueil chaleureux, de bons conseils, un bon choix de styles et de tailles, des offres et des remises et surtout un bien agréable coin goûter/apéro pour déguster des délices « fait maison » et du terroir. Cette association, créée par Élise, Émi et Floriane, est née d'une envie de :

- partager autour de la fringue,
- donner accès à de belles pièces de vêtements à des prix abordables pour toutes et tous,
- privilégier une consommation qui n'entretient pas le problème de la surproduction de vêtements, car il est maintenant évident que ce circuit génère de la pollution et de la maltraitance (conditions de travail abusives et dangereuses dans les pays sollicités pour produire des vêtements à bas prix, de qualité non durable et nécessitant l'usage de produits toxiques).
- permettre du dépôt-vente pour les particuliers.

La boutique a ouvert de mai à septembre dans l'ancien temple et, de fin novembre jusqu'à mi-mars, elle investit le château de Lacaze, avec l'aimable autorisation des Amis du Château. Ravie de son succès, la boutique vous accueille tous les week-ends jusqu'à la fin de l'année et, à partir de janvier 2026, l'ouverture aura lieu 2 fois par mois (du vendredi au dimanche de 14h à 19h).

Émilie, Floriane et Élise

Dé-végétalisation des murs du château

Afin de pouvoir envisager des travaux de stabilisation des points d'ancrage de l'échauguette nord du château, il était important de procéder en amont à une dé-végétalisation de la façade et de l'angle nord-est du bâtiment. C'est chose faite depuis la mi-décembre grâce à l'intervention de cordistes spécialisés dans ce type d'intervention.

Travaux divers sur les bâtiments communaux



Différents travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation sur nos bâtiments.

- * Contrôle des témoins sur la tour de l'église de Saint-Jean-del-Frech (résultats satisfaisants) et chaînage et rejointoiement de quelques fissures identifiées.

- * Réfection, suite à un dégât des eaux, du plafond de l'une des salles de l'ancien groupe scolaire.

- * Isolation par le dessous, de l'appartement du 5 rue du Pradel.

- * Étanchéification de la terrasse au 2 rue du Pradel.

- * Réfection de gouttières à l'église de Roquecave.

- * Remise en peinture, faite ou en cours, des portails des différents cimetières de la commune.

- * Réouverture, par les membres de la société de chasse, du chemin de liaison entre la boucle de La Bessède et le chemin du Grézalet. Les chasseurs remercient la municipalité pour la mise à disposition de la tractopelle pour cette intervention.

- * Remplacement des chenaux du Multiservices (programmé pour janvier 2026).

- * Réfection de la voirie, suite à travaux d'électrification (SDET) à La Setgéarié (programmé mi-janvier 2026).



Déchèteries : horaires normaux (septembre/juin)

Saint-Pierre-de-Trivisy
Mardi et mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 12h & 14h à 18h

Brassac
Du mardi au vendredi de 11h à 12h & 14h à 18h
Le samedi de 9h à 12h & 14h à 18h

ÉTAT CIVIL

Ont pointé leur frimousse :

VIALA Noenn, Gilles, le 19/08/2025 (Lacaze)

RAYSSIGUIER Constant, Bernard, Thierry, le 21/10/2025 (Ladières)

* Se sont unis :

MACIP Jérôme & COMMEINHES Camille, le 23/08/2025 (Le Vergnas)

CULIÉ Serge & BOUISSET Marlise, le 20/09/2025 (Cayrols)

* Se sont pacsés :

RICARD Thibault & MATHIEU Audrey, le 22/12/2025 (Marseille)

* Nous ont quittés :

Mme CABOT Solange, le 09/08/2025 (Belle Combe)

M. DEVOUASSOUX Dominique, le 11/08/2025 (Roquecave)

M. LARANT Jean-Claude, le 18/08/2025 (Camalières)

M. CARAYON Claude, le 26/10/2025 (Lacaze)

M. BONNET Laurent, le 12/12/2025 (La Sautié)



Au nom du Comité des Fêtes de Lacaze, je tiens à adresser un immense merci à notre cher village. Cette année encore, Lacaze a vibré au rythme de moments forts et conviviaux qui font la richesse de notre petit coin du Tarn.

Du four à pain hebdomadaire au repas conté au château, du vide-greniers à la nouvelle fête de la châtaigne, sans oublier la fête de la musique et bien entendu la fête du village, chaque événement a été l'occasion de se retrouver, de partager et de faire vivre notre village avec chaleur et bonne humeur. Votre présence, votre soutien et votre enthousiasme sont la plus belle récompense pour notre engagement.

Tél : 07 85 78 46 67 - cdf-lacaze@outlook.fr

Comité des Fêtes de Lacaze officiel

Je tiens également à remercier les autres associations locales, comme les Amis du Château, la Maison de la Vallée, ainsi que l'équipe de la Mairie de Lacaze, et bien sûr tout les bénévoles nous ayant prêté main forte avant, pendant et après nos nombreuses manifestations. Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre amitié et votre confiance.

Festivement vôtre,

Pierre Vandermaesen, président du Comité des Fêtes de Lacaze



ACGYVOL

L'Association Culturelle et de GYM VOLontaire de Lacaze (ACGYVOL) a redémarré ses activités en octobre pour la saison 2025-2026.

Nous avons clos l'année passée avec le départ d'Andrea Visser et de Stéphan avec qui nous avons eu le plaisir de pratiquer Gym Douce, Danse Expressive et Qi-Gong.

Cette année est celle du changement puisque nous avons aussi renouvelé le bureau de l'association. Suzanne Briand est remplacée par Élodie Boldini à la présidence ; Philippe Biscambiglia par Margaux Ricard à la trésorerie et Bernard Rousselet par Françoise Malet au secrétariat.

Nous les remercions tous chaleureusement pour leur investissement personnel et professionnel ainsi que pour leur convivialité au sein de l'association.

Le nouveau bureau a fait appel à de nouveaux intervenants pour de nouvelles activités : pour ce 1^{er} trimestre, nous proposons du hatha yoga et du yoga sur chaise le mercredi avec Florence Caillon, de la gym le jeudi avec Véra Ganza et du Pilates le dimanche avec Sabrina Lloris.

Tous les niveaux sont les bienvenus !

L'association souhaiterait également proposer des activités culturelles : théâtre, écriture, chant, musique ou autres, sous la forme d'ateliers ponctuels ou de cours.

Si vous avez des idées, si vous savez animer ce genre d'atelier ou si vous avez envie de pratiquer une activité proposée, contactez-nous au 06 45 07 09 43 !





Associations lacazoises



En 2025 encore, la Mairie, le Comité des Fêtes et les ACL ont œuvré ensemble pour vous proposer tous ces événements que vous pouvez retrouver sur : www.amisduchateau-lacaze81.org/anciennes-manifestations/manifestations-2025/ ou au château en version imprimée. Vous découvrirez ou retrouverez ces nombreux et très intéressants événements comme expositions, pièces de théâtre, cinéma, concerts, bals traditionnels et soirées Lacaze en Scène, conférences, fêtes, repas conviviaux, etc.

En 2025 ont été mis en place deux festivals qui ont eu un franc succès et se renouvelleront les 12, 13 et 14 juin 2026 pour le Festival « **Total Festum / A La Montanha** » et en 2027 pour le Festival des Arts du Feu (sous forme de biennale).

Durant tout l'hiver 2025/2026, en partenariat avec l'association nationale **Bouge ton Coq**, Lacaze teste une nouvelle offre culturelle baptisée **Clap Théâtre** avec la diffusion sur grand écran de pièces filmées dans les grands théâtres parisiens.

Vous pourrez bientôt voir une programmation plus complète et pérenne pour ce premier semestre 2026 sur le site des ACL et au château.

Les « nouveaux Lacazoises » sont toujours bienveillants et participants, et nous sommes particulièrement contents d'en voir s'investir dans le CA des ACL, le Comité des Fêtes et dans des événements festifs, en particulier à l'ancien temple, qui complètent bien nos activités. Autour de nous se développent de plus en plus d'activités diverses et variées, vous pouvez le voir sur IntraMuros qui en recense une bonne partie.

Nous sommes néanmoins toujours à la recherche d'autres idées d'activités et avons besoin de l'aide d'autres animateurs, bénévoles comme nous, pour évoluer. Ce sera une bonne occasion de partager de bons moments de convivialité.

Renseignements & horaires



Scannez moi

Alors à bientôt.

Serge ARMENGAUD, président des ACL

Programmation détaillée et mise à jour régulièrement sur :

chateaudelacaze.fr

Retrouvez nous sur   @chateaudelacaze.fr

■ ■ ■ TOUT L'HIVER À LACAZE ■ ■ ■

UNE SAISON THÉÂTRALE FILMÉE S'INVITE DANS NOTRE COMMUNE !

Au programme : 5 pièces de théâtre ayant fait salle comble dans les théâtres parisiens, filmées et diffusées spécialement pour les habitants de notre commune ! 5 dates exclusives à ne pas manquer, chaque soirée se terminant par un pot de l'amitié offert !



UNE OPÉRATION IMAGINÉE ET EXPÉRIMENTÉE PAR L'ASSOCIATION BOUGE TON COQ POUR ENCOURAGER L'ACCÈS AU THÉÂTRE DANS NOS COMMUNES RURALES !

Tarif : 4€ par personne, achat sur place !
Montant collecté au bénéfice de l'association locale

Pour tout renseignement, contactez la Mairie !



La Bricolerie : un projet qui continue sa belle lancée

Au printemps 2025, nous avons eu la chance d'accueillir Jean en service civique d'initiative pour lancer et promouvoir la Bricolerie. Ce projet avait pour vocation de créer un espace où chacun pouvait venir réparer des objets, partager et utiliser des outils, mais aussi participer à des ateliers thématiques autour du bricolage et de l'échange de compétences.

Les valeurs de la Bricolerie sont simples et fortes : revaloriser les objets, leur offrir une seconde vie, mutualiser nos savoir-faire, nos astuces et nos outils. L'élan initié par Jean a été remarquable et a permis au projet de prendre une belle ampleur.

Si son service civique est terminé, la dynamique, elle, se poursuit pleinement. Le Bercaïl et l'association Les Amis du Bercaïl sont actuellement fermés jusqu'à mi-mars, mais rouvriront ensuite avec le même fonctionnement que ces derniers mois.

Chacun pourra de nouveau venir bricoler librement, utiliser les outils mis à disposition, et participer plusieurs fois par mois aux ateliers thématiques déjà proposés : électricité, réparation vélo, consommation énergétique, et bien d'autres.

Si vous avez des idées d'ateliers, des envies de thématiques ou même l'envie d'en animer un, faites-le-nous savoir à :

amis.bercaïl@gmail.com

Marché de Noël au Bercaïl

Le 13 décembre, les Amis du Bercaïl nous ont concocté un marché de Noël artisanal fort bien



achalandé. Gageons que les exposants ont eu de quoi ravir pleinement les nombreux visiteurs.



Associations lacazoises



Galgos – Animaux de rente en Espagne

Comme disait le député européen Stefan Bernard Eck dans une émission télévisée à Barcelone : « Tortura no es cultura ». Fortement engagé pour la cause des animaux, il fustigeait les traditions cruelles comme la corrida et aussi le sort subi par des milliers de galgos en Espagne après la période de chasse. Effectivement, torturer un galgo qui n'a pas satisfait l'orgueil de son galguero au nom de la tradition ne peut pas se justifier car la législation attribue aux animaux le statut d'êtres vivants doués de sensibilité. Mais les lévriers ne sont pas protégés par cette loi en Espagne car ils y sont considérés comme animaux de rente.



La barbarie persiste dans les esprits de certains galgueros, car un galgo qui n'a pas bien chassé mérite selon eux une punition et la mort. Chaque année, des milliers de lévriers sont abandonnés dans les terres arides, voués à l'euthanasie dans une perrera ou carrément pendus. Cependant, certains galgueros, pris de remords, confient leur lévrier à un refuge.



que la torture et la culture sont incompatibles.

Monika Kleppinger - Tél. 0674 289 029 - ayuda.presidente@gmail.com

Et pourtant, les lévriers ont toujours joué un rôle dans la culture, que ce soit dans la peinture ou les arts plastiques. Ce n'est pas étonnant, car ces chasseurs rapides et indépendants sont des chiens très sensibles qui cherchent malgré tout une relation forte avec l'humain.

À notre niveau, nous avons toujours souhaité associer nos activités de sauvetage (une trentaine de lévriers en 2025) avec un événement culturel. Donc, nos Assemblées Générales à Lacaze ne sont pas seulement l'occasion de réunir nos adhérents dans cette Petite Cité de Caractère, mais aussi de proposer un petit concert ouvert à tout public dans l'amphithéâtre du château. En juin dernier, la chorale KORALKY a chanté « Les chants du monde » pour soutenir l'engagement d'Ayuda. Parce

Accompagner et programmer le spectacle vivant !

LACAZE EN SCÈNE

2025 fut musical pour Lacaze en Scène avec le succès du concert rock et de la venue des Raccoon Tycoon qui ont enchanté notre public qui se fidélise au fil du temps.

Pour cette fin d'année 2025, Lacaze en Scène a programmé du théâtre, de la musique et une soirée pleine de paillettes pour le Nouvel An.



On continue début 2026 avec une soirée karaoké, le 17 janvier et un concert, le 14 février.

Merci à toutes et tous les Lacazoises(e)s participant à nos joyeusetés.

Adelina, Adrien, Floriane et Samuel

Société de Chasse

La Société de Chasse de Lacaze vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026.

Le président, Christian GUY



Ostal de la Val - Sénagats
81330 Lacaze
valleegijou@gmail.com

CdF Roquecave

Le Comité des Fêtes de Roquecave vous souhaite une très belle année 2026 et vous donne rendez-vous le samedi 13 juin pour l'édition de sa traditionnelle fête. Contact : Bastien Gatamel Tél : 06 30 31 40 87



La ferme de l'essentiel
Chemin de La Bessède - 81330 Lacaze
segoanger@orange.fr

Tout'Affaires

Cette association est en sommeil et communiquera sur ses projets début 2026.



Actualités des Petites Cités de Caractère® d'Occitanie

La dernière homologation 2025 du réseau occitan des Petites Cités de Caractère® fut celle de Caunes-Minervois (11). La progression régionale au cours du mandat électif 2020/2026 aura été très forte, passant ainsi de 6 à 28 Petites Cités.

Plusieurs autres communes, dont Cestayrols (81), Mur-de-Barrez (12), Lunac (12), Loupian (34) et quelques autres nous ont déjà informé de leur volonté de candidater en 2026.

Le 11 septembre dernier, la commission de contrôle s'est réunie à Lacaze pour évaluer nos efforts en termes de respect de la charte des Petites Cités de Caractère® depuis notre homologation en 2018.

Cette demi-journée s'est très bien déroulée et je remercie toutes celles et tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, œuvré à sa réussite. Le verdict officiel est tombé ces derniers jours après validation par le bureau national, notre homologation est prorogée pour les cinq prochaines années.



Après une AGE des PCC d'Occitanie en juin dernier et l'AG ordinaire en septembre à Villecomtal, une seconde AG extraordinaire s'est tenue, en visioconférence, le 18 décembre dernier pour valider quelques évolutions dont celle du calcul de la cotisation des communes adhérentes et la volonté de pérenniser le poste d'animatrice qui a été créé en 2025. Ont été également validées la création d'une carte régionale des Petites Cités de Caractère® d'Occitanie

et la tenue de la future AG 2026 dans la commune de Sommières (30).

En attendant la réalisation de ce nouveau document qui devrait être disponible au château et dans les Offices de Tourisme pour l'été prochain, vous pouvez d'ores et déjà retrouver sur la carte ci-contre, les 28 Petites Cités de Caractère® d'Occitanie :

Ariège : Saint-Lizier

Aude : Bram, Caunes-Minervois, Rennes-le-Château*

Aveyron : Combre-sur-Rance, Peyreleau, Saint-Géniez-d'Olt

-et-d'Aubrac, Sainte Croix, Séverac-le-Château, Villecomtal

Gard : Castillon-du-Gard, Sommières, Vénéjan

Haute-Garonne : Martres-Tolosane

Gers : Cologne, Lombez, Lupiac

Hérault : Laroque, Lunas

Lot : Gourdon*

Lozère : La Malène, Marvejols

Pyrénées-Orientales : Collioure, Ille-sur-Têt, Mosset*

Tarn : Ambialet, Lacaze, Lisle-sur-Tarn

* En cours d'homologation



Du côté national, est à noter la refonte totale du site internet avec une ergonomie beaucoup plus accueillante et une belle mise en valeur de chacune des 170 Petites Cités de Caractère®



Ci-dessus quelques photos de manifestations qui ont émaillé la saison 2025.

La programmation culturelle 2026 est en cours d'élaboration, vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas :

17 & 18 janvier : Stage de cirque

18 janvier à 15h30 : Clap théâtre « **Berlin, Berlin** » (Théâtre diffusé sur grand écran)

30 janvier : Concert de restitution de la résidence d'artistes **Kóskina trio**

15 février à 15h30 : Clap théâtre « **Comme il vous plaira** »

29 mars à 15h30 : Clap théâtre « **Une idée géniale** »

11 avril : Soirée cinéma (avec Cinécran81)

19 avril à 15h30 : Clap théâtre (pièce non encore choisie).

9 mai : Soirée cinéma (avec Cinécran81)

6 juin : Soirée cinéma (avec Cinécran81)

12 au 14 juin : Festival Total Festum

Vous êtes invités à consulter régulièrement les sites internet de la Mairie et des Amis du Château et à consulter l'application Intra-Muros pour bénéficier, toute l'année, des informations pratiques et culturelles de Lacaze.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Lacaze est en effervescence ; les bénévoles préparent le 3^{ème} Rallye Lecture pour les enfants de 7 à 13 ans. Il se déroulera du 7 février au 21 mars 2026.

Le 7 février étant un samedi, la bibliothèque sera exceptionnellement ouverte ce matin-là et un petit déjeuner vous y sera offert pour débiter le concours dans la convivialité.

La bibliothèque est aussi partenaire du grand concours de poésie organisé par le PETR des Hautes Terres d'Oc. Il se déroulera du 19 janvier au 13 avril 2026. Vous pourrez venir consulter son règlement à la bibliothèque.

Nous préparons aussi des animations pour le mois d'avril qui sera consacré à la poésie.

Et enfin, nous avons en projet la création d'un Club Lecture, où les participants viendront découvrir et faire découvrir leurs coups de cœur littéraires. Nous sommes ouvertes à toutes les bonnes idées et initiatives relatives à ce Club.



Comment bruer un dino (15/11/25 au château)
Une cinquantaine de participants

RALLYE-LECTURE INTERCOMMUNAL

DU 7 FÉVRIER AU 21 MARS 2026

"Un livre est un outil de liberté"
Jean Guéhenno

Le Défi

Tu as entre 7 et 13 ans?
Relèveras-tu le défi de lire les livres sélectionnés selon ta tranche d'âge et compléter les fiches lecture pour être nommé:
"SUPER-LECTEUR" de la Communauté de Communes

Où?

Dans les médiathèques-bibliothèques du territoire:
Brassac, Lacaze, Foyer Rural Lacrouzette, Roquecourbe, Saint-Pierre de Trivisy et Vabre.
Un livret "lecteur" t'y attend!

Le thème: "Histoires d'Histoire"

Des histoires, des BD, des documentaires: tous les styles pour tous les goûts!

Prix à gagner

Des bons cadeaux pour les 2 premiers "Supers-Lecteurs" intercommunaux dans les 2 catégories
Un cadeau pour le 1er "Super-lecteur" dans chaque médiathèque dans les 2 catégories
Résultats et remise des prix le vendredi 17 avril à 18h30 à la médiathèque de Roquecourbe

Infos

Règlement du rallye-lecture, infos, horaires des médiathèques ...
sur www.ccsvp.fr et dans chaque médiathèque

Bibliothèque municipale - 1 rue du Pradel (ancien groupe scolaire)
Horaires : mercredi 14h/17h et vendredi 16h/19h
Adhésion gratuite !